



M. Sébastien Lecornu, Ministre des armées françaises  
14 rue Saint Dominique  
75007 Paris

et Mme Catherine Vautrin, Ministre de la Santé  
14 rue Duquesne  
75007 Paris

AR n° 1A20810027912

Le 25 Mai 2024

Monsieur le Ministre,

C'est le mathématicien écossais James Clerk Maxwell (1831-1879) qui a formulé en 20 équations toutes les lois de l'électricité et du magnétisme. Et c'est ensuite le physicien Henrich Rudolf Hertz qui découvrit en 1886 le moyen de créer des ondes électromagnétiques. Ces découvertes datent un peu, pourtant ces chercheurs n'étaient équipés que des moyens sommaires de l'époque.

En 1976, les micro ondes défrayent la chronique sous « l'affaire de l'ambassade américaine à Moscou ». L'ambassadeur Walter Stoessel Jr avait annoncé à son personnel que les russes utilisaient les micro-ondes pour intercepter les communications dans leur bâtiment, et que celles-ci pouvaient provoquer des migraines, étourdissements, lésions cardiaques, troubles nerveux et même cancer et leucémie, malformations congénitales. D'ailleurs deux des ambassadeurs sont décédés par la suite de cancer et M. Stoessel rapatrié pour raison de santé. Le taux de cancers dans le personnel s'est révélé être 44 % supérieur à la « normale », et le plus élevé au monde.

Le 23 novembre 2016 le journal « Nice matin » publie :

« Des études effectuées en Union Soviétique indiquent que les micro-ondes peuvent être utilisées pour altérer le fonctionnement du corps humain, **révèle un rapport du Pentagone** communiqué à une agence de presse américaine. Les micro-ondes pourraient ainsi servir en particulier à **provoquer des crises cardiaques, modifier le comportement et influencer des personnes soumises à des interrogatoires** souligne le document du Pentagone. Une exposition excessive du corps humain aux micro-ondes entraîne **maux de tête, agitation, insomnie et autres troubles nerveux**. Le document du pentagone indique que ces effets biologiques peuvent être utilisés à dessein. Ainsi, les radiations dirigées sur un individu peuvent faire naître dans son cerveau des sons et même des mots et le forcer ainsi à parler lors d'un interrogatoire. Les micro ondes pourraient aussi provoquer des crises cardiaques. Selon le rapport, des expériences sur des grenouilles ont montré que **l'on peut provoquer un arrêt du cœur en synchronisant les émissions de radiations avec les pulsions cardiaques**. Il est probablement possible de trouver une fréquence qui permettrait une pénétration suffisante de la cage thoracique des humains pour parvenir au même résultat écrit l'auteur du rapport. Ce dernier indique également que les micro ondes peuvent vraisemblablement être utilisées pour altérer les échanges de substances vitales entre les cellules du cerveau et l'appareil circulatoire, ce qui entraînerait de graves troubles nerveux.

Les savants soviétiques ont prouvé que les personnes exposées à des radiations faibles **souffrent davantage de problèmes nerveux et cardio-vasculaires** que les autres. L'auteur écrit encore que les savants soviétiques connaissent parfaitement les effets des micro ondes de faible intensité, lesquelles pourraient trouver des applications comme armes offensives. »

*Le rapport ne fait pas allusion aux radiations enregistrées à l'Ambassade des États Unis à Moscou, mais les américains ont déclaré qu'elles avaient pour but de déranger le fonctionnement du matériel électronique en place à l'Ambassade. L'Union soviétique nie envoyer des radiations sur ce bâtiment. »*

En octobre 2001, « Science et Vie » fait paraître un article titré « *la guerre des ondes aura-t-elle lieu ? Propres, efficaces, invisibles, silencieuses... les ondes électromagnétiques intéressent les militaires au plus haut point. Dans le secret des laboratoires, la « guerre du futur » a déjà commencé. Revue des horreurs annoncées.* » Dans cet article il est fait état des « *armes à énergie dirigée, qui envoient des ondes électromagnétiques dont l'objectif est de neutraliser l'ennemi à distance, à la vitesse de la lumière soit près de 300 000 km à la seconde, alors que celle des missiles les plus rapides ne dépasse pas 30 000 km/h...* Mais quels dégâts provoquent les micro ondes chez les individus ? Les parties du corps humain sur lesquelles se focalise l'énergie électromagnétique sont le cerveau, le cou, la poitrine, et les gonades. Pour certains scientifiques, une irradiation chronique ou continue peut être à l'origine de **tendances dépressives, de troubles de la mémoire, d'affections cutanées, d'hémorragies oculaires et même de cancers.**» C'est la thèse défendue dans les années 60 par le Pr Milton Zanut, expert en radiations de l'Université de New York.

Le Professeur Maschi (décédé en 2016) a été radié 3 fois (1968, 1971, 1974) par l'ordre des médecins, (créé sous l'occupation de Vichy rappelons le) mais il a continué à soigner ses patients et à les soulager efficacement de la Sclérose en Plaques, maladie neurologique. Il a fait le lien entre la pollution électromagnétique et les symptômes de ses patients, alors que les scientifiques experts de l'époque, qui faisaient de la pseudo recherche ont touché des milliards pour avancer sur de fausses pistes (virus, corticothérapie), occupant ainsi la chronique des médias, et mettre en garde les patients contre les thérapeutiques alternatives (sans avoir jamais vérifié les centaines de cas améliorés).

(Sclérose en plaques et pollution électromagnétique Dr Jean Pierre Maschi éd résurgence 2014)

Le Professeur Maschi a été réhabilité 34 ans après sa radiation à vie, par le Président Jacques Chirac en février 2002. La piste du virus n'a toujours rien donné à ce jour, pourtant M. Charcot décrit les débuts de cette maladie en 1868 dans la gazette des hôpitaux. Bien sûr, on ne manquera pas de constater que cette période correspond aux débuts de l'électrification.. Mr Arthur Fistemberg, dans son livre « l'arc en ciel invisible » démontre l'augmentation des maladies avec les vagues de l'électrification.

Nous sommes encore aujourd'hui, des dizaines d'années après dans la même configuration, ou l'ANSES fait semblant de chercher ce qu'elle a sous le nez : les électro hyper sensibles sont victimes de la pollution électromagnétique toujours plus envahissante, au point qu'ils ne trouvent plus de refuge ou se reposer de **l'électrocution lente** qui leur est infligée par l'État et les lobbies, en toute connaissance de cause, et financés par les victimes elles-mêmes !

Dès les débuts du téléphone portable, et devant les premiers problèmes de santé, des scientifiques employés par les sociétés de fabrication, c'est l'un des plus grands spécialistes des rayonnements magnétiques de l'époque le Docteur George L. Carlo qui a été engagé entre autres par Motorola (société civile travaillant pour l'armée américaine) pour diriger le « Wire less Technaly Research » qu'il qualifiait lui-même de Rolls-Royce des études sur la sécurité du mobile »

Contre toute attente, avant de les communiquer à des revues scientifiques, le Docteur Carlo a rendu publics les résultats de cette toute première étude : « **les rayonnements émis par les téléphones portables peuvent entraîner des leucémies et des dommages irréparables de l'ADN. Ces dommages constituent la première étape vers la prolifération de tumeurs cancéreuses.** »

(sciences et Vie octobre 1996 par Pierre Rossion « faut-il raccrocher le téléphone portable ? »)

Sa maison a été incendiée, et il a eu par la suite de gros problèmes financiers, il a ensuite porté plainte contre Motorola. Pourtant aujourd'hui l'étude ATHEM 2 réalisée par l'AUNVA (Austrian Workers Compensation Board à Vienne Autriche) a permis de constater que les CEM ne « cassent » pas la structure de l'ADN directement, mais indirectement par effet d'oxydation. La réparation de l'ADN est alors entravée.

Qu'avons-nous à perdre à vous cracher la vérité à la figure ? La Vie ? Non, car nous sommes déjà dans une survie, totalement avilissante pour l'espèce humaine. Le sujet est tabou pour les médias muselés.

Nous sommes aujourd'hui à un point de non-retour, car ces micro-ondes ont déjà entamé largement l'effectif des insectes, oiseaux, abeilles, sans compter les anomalies génétiques à suivre. Alors que toutes les études sont là, (rapport bioinitiative 2012) que les faits sont sous nos yeux, faut-il assister passivement à l'extinction de toute vie sur cette planète ? Se dire qu'il est déjà trop tard pour la marche arrière ?

Le parlement européen a pris une résolution le 5 mai 1994 (A3-0238/94) sur la lutte contre les nuisances provoquées par les rayonnements non ionisants :

« - *utiliser des matériaux de blindage pour les moteurs électriques, les transformateurs, la protection des murs dans les logements.*

- *modifier la conception des appareils électriques afin de réduire les champs qu'ils produisent*

- *développer de nouveaux moyens de distribution de l'électricité qui réduiront l'exposition des populations en évitant les zones peuplées, en élargissant l'emprise des lignes, réduisant le transport à longue distance de l'électricité à haute tension, ce qui nécessitera l'installation de petites unités de fabrication à la place d'usines importantes.*

- *réduire, en milieu domestique, les émissions magnétiques par l'emploi de câbles blindés.*

*Elle recommandait aussi :*

- *l'information du public sur l'intensité des CEM émis par les appareils électriques*

- *l'instauration de couloirs de lignes à l'intérieur desquels toute activité permanente ou habitations seront exclues.*

- *la mise en place de systèmes d'expropriation et d'indemnisation pour les populations riveraines des lignes électriques.*

- *L'alignement de l'Union Européenne sur les normes recommandées par la Suède pour les écrans. »*

Nous voulons croire qu'une autre solution est encore possible, et qu'il est urgent d'alerter la population, et nos dirigeants.

Nous demandons par la présente, dans ce courrier qui sera rendu public, à Monsieur le Ministre des armées de diffuser les études sanitaires effectuées inévitablement par l'armée, qui pour sa part, se protège dans des cages de Faraday.

Il en va de la Vie sur Terre, qui a nos yeux est sacrée, et du respect qui devrait être inhérent à toute cellule vivante, et tout être humain.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos citoyennes salutations.

La Présidente, Danièle Bovin

Les citoyens éclairés  
Maison des associations  
18 rue Larnicol  
56600 Lanester

[contact@lescitoyenseclaires.org](mailto:contact@lescitoyenseclaires.org)  
<https://lescitoyenseclaires.org>